



# 5<sup>e</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE

## *Parole(s) d'acteur(s)*

**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ**

**#StratégiePauvreté**  
**@Delegpauvrete**

***Point d'étape et perspectives de la feuille de route régionale,  
des travaux des groupes projet, des actions engagées ou réalisées***

## Accueil

Pauline MARTIN, 1<sup>ère</sup> Vice Présidente du Conseil départemental du Loiret

## CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ACTEURS

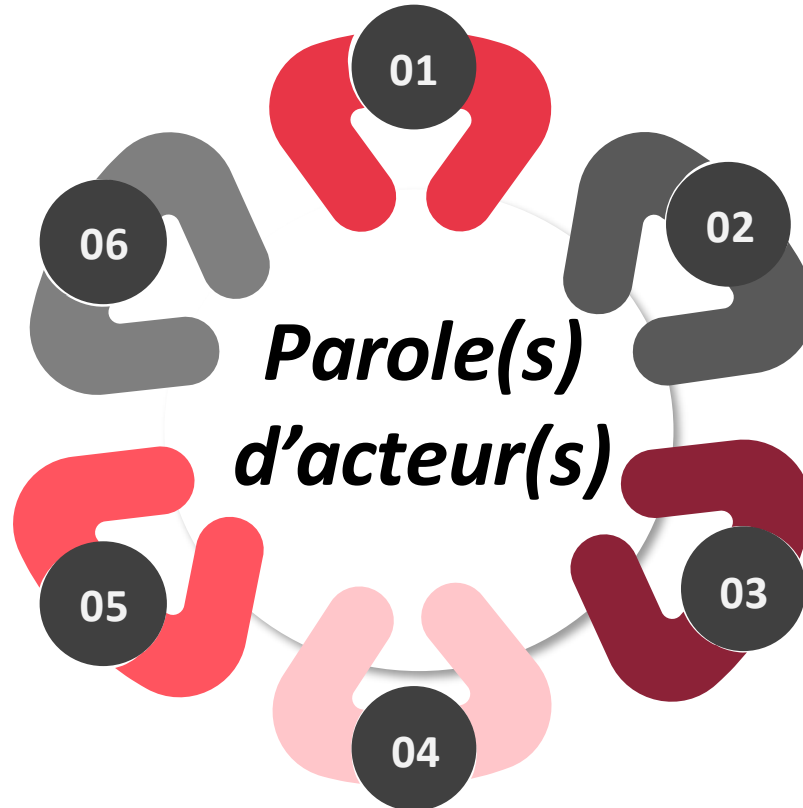
# Programme

### Conclusion et perspectives

Marine JEANTET, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

### Zoom sur “L’automne de la participation 2021”

Fédération des Acteurs de la Solidarités



### Ouverture : la feuille de route régionale

Régine ENGSTRÖM, Préfète de région, préfète du Loiret

### Dialogue croisé

Marine JEANTET, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté  
Jean-Yves DOUCHEZ, Commissaire à la lutte contre la pauvreté

### Table ronde sur les priorités régionales

Johan PRIOU, URIOPSS Centre  
Pilotes et copilotes des groupes de travail  
Témoignages



## Priorités affirmées, mobilisation continue

**C**omme chaque année, l'une des deux Conférences régionales des acteurs est l'occasion d'un point d'étape et de perspectives de l'action partagée des services de l'État et de ses nombreux partenaires pour **lutter contre la pauvreté grâce au déploiement régional de la stratégie**, en œuvre depuis 2018.

Cette 5<sup>e</sup> édition nous a permis d'officialiser la feuille de route régionale, fruit d'un large travail participatif, conduit, à mes côtés, par Jean-Yves DOUCHEZ, commissaire à la lutte contre la pauvreté. Cette feuille de route régionale a été revisitée.

Elle tire les enseignements de la crise sanitaire que nous avons traversée. Elle recentre la mobilisation des acteurs autour de 4 priorités et de 35 chantiers à mener. Ainsi, permet-elle d'utiliser au mieux les moyens spécifiquement alloués à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté tout en actionnant aussi tous les autres dispositifs conduits par l'État afin de faire reculer les précarités.

**En Centre-Val de Loire, les forces du partenariat et de la territorialisation des politiques publiques sont des moteurs d'action que nous mobilisons à plein régime.**

Collectivités, associations, services et établissements publics de l'État, je vous remercie sincèrement de votre participation aux travaux de cette 5<sup>e</sup> conférence régionale, mais aussi et surtout, de votre action continue, au plus près des territoires et des besoins de nos concitoyens les plus fragiles. Pour eux, dans la région, notre attention est redoublée, en direction des jeunes et des personnes privées d'emploi, sans oublier celles et ceux qui nécessitent un accompagnement d'urgence ou une protection de chaque instant.

Je vous souhaite une bonne lecture de la synthèse de nos travaux traduisant notre mobilisation collective pour une cause noble et juste.

**Régine ENGSTRÖM**

# LA STRATÉGIE RÉGIONALE

STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ  
#FranceSolidaire

EN RÉGION CENTRE-  
VAL DE LOIRE

 1 PERSONNE SUR 8



SOUS LE SEUIL  
DE PAUVRETÉ  
MONÉTAIRE

+ DE 16 MILLIONS  
D'EUROS EN 2021  
EN RÉGION

13 MINISTÈRES  
MOBILISÉS

+ DE 150  
CONVENTIONS

35 CHANTIERS  
PRIORITAIRES  
EN COURS

DEPUIS 2019



URIOPSS  
et FAS

FORCE DU  
PARTENARIAT

ACCOMPAGNEMENT  
VERS L'EMPLOI  
= LEVIER D'INSERTION  
SOCIALE DURABLE

ATTENTION  
REDOUBLÉE POUR  
LES JEUNES  
ET LES PERSONNES  
PRIVÉES D'EMPLOI

PAROLES D'ACTEUR(S) - ON AGIT, ON EN PARLE. ON EN PARLE, ON AGIT. @helenepouille

*Les actes de la 5<sup>e</sup> Conférence régionale des acteurs structurent la prise de parole des 25 intervenants de cet après-midi qui s'est déroulée en distanciel pour cause de crise sanitaire.*

*Plus de 250 personnes ont suivi et participé en continu aux travaux synthétisés de la manière suivante dans les pages suivantes :*

- la **feuille de route régionale** : 4 priorités d'intervention, de 3 leviers d'action et de 35 chantiers à mener
- son illustration en séance par Hélène Pouille, facilitatrice graphique
- la **synthèse de l'avancée des travaux des groupes thématiques**, centrés dorénavant sur les 4 priorités régionales, accompagnés et épaulés par l'URIOPSS Centre
- le **zoom sur la participation des personnes concernées**, et la première édition d'un événement régional conduit par la FAS Centre-Val de Loire
- l'**Abécédaire solidaire** qui de manière interactive a été construit en séance puis complété des interventions à distance, donnant à voir des actions réalisées, engagées ou à prévoir.

*De façon complémentaire aux actes de cette conférence régionale, vous pouvez retrouver des paroles d'acteurs dans une vidéo consultable au lien suivant : xxxxx*

En Centre-Val de Loire : 4 priorités d'intervention, 3 leviers d'action et 35 chantiers à mener

Levier 1

Les contractualisations

Initiée depuis 2019 avec les six Conseils départementaux de la région, chefs de file des politiques de solidarité, la contractualisation « lutte contre la pauvreté » a connu une montée en charge du financement de la part « Etat » sur les trois actions socles : « lutte contre les sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance », « accueil social inconditionnel de proximité », « accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA ».

En 2021, l'analyse croisée de performance avec les Conseils départementaux est renforcée, après une année 2020 où la contractualisation a permis d'accompagner des besoins des territoires et des acteurs en sortie de crise.

En 2021, les moyens nouveaux sont concentrés afin d'inscrire le plus possible les allocataires du RSA dans un parcours de suivi renforcé, préalable à la mise en œuvre du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE). Le SPIE fait l'objet d'une deuxième contractualisation avec un nouvel appel à manifestation SPIE publié durant l'été. À cette date, celle-ci concerne déjà les départements du Loiret et de Loir-et-Cher.

Dans une démarche cohérente pour les territoires engagés dans la 3<sup>e</sup> contractualisation avec l'Etat sur la « protection de l'enfance » (18, 28, 41 et 45), l'articulation des actions financées dans chaque contrat sera à chaque fois privilégiée pour accroître l'impact sur l'amélioration des situations individuelles.

Enfin, depuis 2020, en Centre-Val de Loire, la contractualisation a été étendue et sera reconduite aux deux métropoles (Orléans et Tours) et au Conseil Régional.

En 2020, les contrats ont mobilisé plus de 11 millions d'euros.

Nos chantiers

PRÉVENTION ET ÉDUCATION

- « Plan rebond CAF » pour accueil enfance
- Dédoublage des classes en REP et REP+
- « Devoirs faits » dans les collèges

ALIMENTATION

- Petits déjeuners gratuits dans les écoles
- Cantine à 1 €
- 12 projets soutenus « France Relance », plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
- 3 Tiers lieux alimentaires pour les personnes hébergées à l'hôtel

HÉBERGEMENT/LOGEMENT

- 3 lieux novateurs pour accueil des grands marginaux
- Nouvelle stratégie régionale d'hébergement

SANTÉ

- Mesures mises du Ségur,
- « lutte contre les inégalités de santé »
- Le 100 % santé

Nos chantiers

- Tickets RU à 1 €
- Distributeurs protections hygiéniques dans les universités
- « Plan 1 jeune, 1 solution » (PACEA, Garantie jeunes)
- Lutte contre sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Services civiques
- Pass « culture »
- Pass « sport »
- Animation renforcée et continue du réseau « jeunesse »

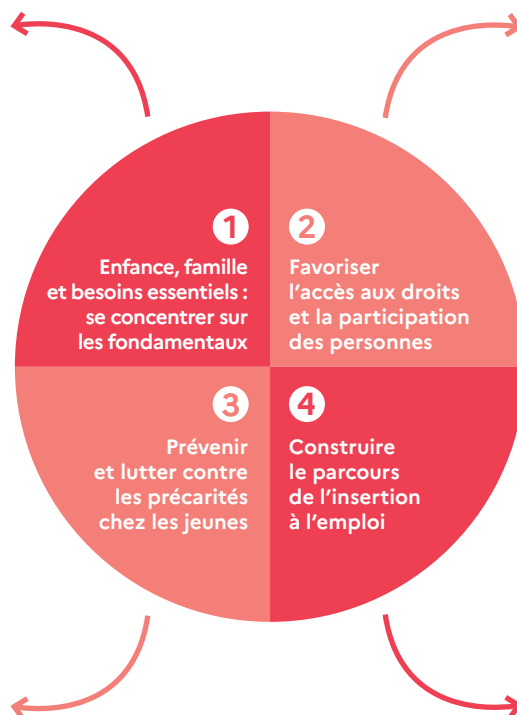
Levier 3

L'approche territoriale et interministérielle : améliorer et adapter les réponses

La spécificité de la « stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » aujourd'hui déployée est sa préoccupation d'adaptation aux besoins, aux forces et aux opportunités des territoires. Intégrée aux autres priorités portées par l'Etat en Centre-Val de Loire en matière de cohésion sociale et d'insertion, la lutte contre la pauvreté fait l'objet d'un pilotage spécifique par le commissaire, placé aux côtés de la Préfète de région. A l'écoute des territoires, la gouvernance de la stratégie en région Centre-Val de Loire essaie de tirer le meilleur des pratiques induites par la gestion de la crise COVID avec les acteurs du réseau. Dans ce cadre, trois enjeux mobiliseront les services de l'Etat : maintenir la fluidité des relations avec les partenaires, conforter les réponses d'urgence, retrouver le temps de poursuivre la transformation des politiques sociales. Enfin, la dimension interministérielle de la lutte contre la pauvreté est confirmée : tant dans la

gouvernance que dans l'intégration de la mission du commissaire à la feuille de route régionale et à certaines des priorités portées dans les six départements du territoire.

Les moyens spécifiques, dévolus à la stratégie de lutte contre la pauvreté, apportent une partie des réponses, soutiennent projets locaux, contrats, mesures phares. Dans le même temps, les crédits récurrents ou exceptionnels des autres politiques publiques contribuent aussi souvent aux quatre priorités régionales à présent affirmées. Les mises en cohérence et en perspectives au sein des « Priorités d'interventions et plan d'Actions 2021-2022 » de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté favoriseront la poursuite du décloisonnement des réponses apportées et aideront à l'optimisation des moyens publics mobilisés, tant en termes financiers que de ressources humaines.



Nos chantiers

RENFORCEMENT DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- 18 points conseils budget (1/1/2021)
- 62 espaces France services et 38 Maisons des services au public (MSAP) - (1/1/2021)
- Accueil inconditionnel de proximité des Conseils départementaux
- Déploiement des conseillers numériques

ALLER VERS LES CITOYENS

- 8 actions « lutte contre les invisibles » soutenues par le « Plan d'investissement dans les compétences »
- 7 projets soutenus « France Relance », plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES

- Plan d'actions porté par la Fédération des acteurs de solidarités
- Intégration des personnes concernées dans les instances de gouvernance et de sélection des projets

Nos chantiers

- Parcours d'accompagnement global
- Garantie d'activité départementale avec les Conseils Départementaux (dont PEC)
- « Obligation de formation des 16-18 ans »
- Pacte ambition IAE : création emplois et renforcement du réseau
- Plan investissement compétences (formation et parcours)
- 8 projets « France relance » insertion, plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté
- Service public de l'insertion et de l'emploi
- Initiatives renforcées pour les « mobilités solidaires »

Levier 2

Les crédits d'intervention

Depuis 2019, chaque année, des projets associatifs ou locaux sont soutenus grâce aux crédits annuels d'intervention du commissaire.

En 2020, 50 projets ont été accompagnés grâce à 560 000 € de crédits de l'Etat. En lien avec les Préfets de département, ces financements permettent de répondre à des besoins des territoires et de citoyens les plus fragiles. Ces projets permettent aussi parfois d'engager de nouvelles réponses ou de nouvelles pratiques. En ce sens, les crédits d'interventions soutiennent la démarche d'innovation sociale et territoriale.

En 2021, le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté financé dans le cadre de « France Relance » a permis un soutien exceptionnel de plus de 2 millions d'euros pour 27 projets en faveur de l'aide alimentaire, de l'accès aux droits et de l'insertion.

Toujours au titre de « France Relance », des crédits exceptionnels ont été attribués suite aux appels à projets ou à manifestation. Ces moyens concernent le volet « logement-hébergement » (40 places femmes sortantes de maternité, 3 projets novateurs d'accueil des grands marginaux, 3 tiers lieux alimentaires, renforcement des moyens des Commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX), augmentation du Fonds de Solidarité Logement). Ces moyens concernent aussi le développement de l'insertion par l'activité économique (Pacte ambition IAE).

Enfin, dans le cadre de l'abondement des crédits originaux de la stratégie de lutte contre la pauvreté, plus de 730 000 euros viendront soutenir l'offre des « mobilités solidaires » et près de 760 000 euros doteront les actions de lutte contre les « inégalités de santé » dans les territoires.

# LES PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE

STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ  
#FranceSolidaire

UNE CO-CONSTRUCTION AU NIVEAU DU TERRITOIRE

## ENFANCES ET BESOINS ESSENTIELS



**ACCUEIL ET  
ACCOMPAGNEMENT  
DES FAMILLES EN**

**HÉBERGEMENT D'URGENCE**



**HUMANISATION +  
ACCUEIL 24h/24**



**DÉVELOPPEMENT  
DU NOMBRE DE PLACES  
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**



**RÉDUCTION DU RESTE À CHARGE  
POUR LES COLLECTIVITÉS  
PLAN REBOND  
PETITE ENFANCE**

## ACCÈS AUX DROITS PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES

300 PERSONNES CONCERNÉES

**ALLER VERS**

**PLAN DE  
FORMATION  
DES TRAVAILLEURS  
SOCIAUX  
→ ÉVALUATION ?**

**COMMUNIQUER**

**VALORISER LA  
PAROLE RECUEILLIE**

**TEMPS  
D'ÉCHANGE  
SPLP**

LUTTER CONTRE LE  
**NON RECOURS**

**ACTIONS ENGAGÉES  
PAR LES ASSOCIATIONS  
FAMILIALES**



**ÊTRE À  
L'ÉCOUTE  
AGIR DANS LA  
PROXIMITÉ  
PRESSE LOCALE**

## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES PRÉCARITÉS CHEZ LES JEUNES

**RENFORCER  
LA  
COORDINATION  
DES ACTEURS  
DU RÉSEAU**

**MIXITÉ SNU  
SOCIALE**

**ACCÈS À  
L'INFORMATION  
ET AUX DROITS**

**ACCÈS AUX  
BESOINS  
ESSENTIELS**

**ACCÈS À  
L'EMPLOI**

**! PRÉCARITÉ**

**LUTTE CONTRE  
LES SORTIES SÈCHES  
DE L'ASE**

**CONTRACTUALISATION  
AVEC LES  
CONSEILS  
DÉPARTEMENTAUX**

≠ ACTIONS

## PARCOURS DE L'INSERTION À L'EMPLOI

**CLARIFIER  
LE RÔLE  
DES ACTEURS**

**DÉCLOISONNER  
LES MODES  
D'ACTION**

**INFORMER LES PUBLICS  
DES DISPOSITIFS**

déploiement de l'obligation  
de formation

**RAPPROCHEMENT  
ENTREPRISES ET  
DISPOSITIFS D'INSERTION**

de 140 000 à  
240 000 bénéficiaires IAE

## Synthèse de l'avancée des 4 priorités régionales



**Priorité 1 : Enfance et besoins essentiels, se concentrer sur les fondamentaux**



**Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes**



**Priorité 3 : Prévenir et lutter contre les précarités chez les jeunes**



**Priorité 4 : Construire les parcours de l'insertion à l'emploi**





# Priorité 1: Enfance et besoins essentiels, se concentrer sur les fondamentaux



Enjeux

Hébergement : trop de dispositifs dans la région n'ont pas les moyens d'offrir un **accueil digne** aux familles; encore trop d'accompagnements ne permettent pas de répondre pleinement aux besoins identifiés en particulier sur les **accueils d'urgence**.

Enfance : le plan rebond proposé par la CNAF doit permettre à la région de renforcer les moyens en matière de **création de places** et **d'aide à la mixité sociale** des enfants accueillis.



## Chantier 1

L'accueil et accompagnement des familles en hébergement d'urgence

- Humanisation et adaptation aux familles des centres d'hébergement
- Accueil 24h/24 des familles avec accompagnement en journée



## Chantier 2

Développement du nombre de places d'accueil du jeune enfant et réduction du reste à charge pour les collectivités

- Mise en place du plan rebond petite enfance

## Priorité 1: Enfance et besoins essentiels, se concentrer sur les fondamentaux

# Focus chantier 1 : L'accueil et accompagnement des familles en hébergement d'urgence



Actions effectuées

Envoi d'un questionnaire pour fiabiliser le diagnostic réalisé en intégrant ce qui a été mis en place pendant la crise sanitaire et ce qui a été pérennisé

Des structures ont pérennisé leur accueil 24/24 et se sont engagées dans des démarches d'humanisation

Action spécifique prenant en considération la présence d'enfants dans les hébergements : livrets d'accueil spécifiques et groupes d'expression mis en place



Axes de travail

Ouverture des hébergement d'urgence en journée pour les familles  
Intégration des mesures à mettre en place dans la trajectoire 2022-2024

Développement de l'accompagnement de droit commun (scolarisation, garde,...)

Généraliser la mise en place de livrets d'accueil pour les enfants



**Prochain rendez-vous** : GT post conférence le 24/11 sur l'humanisation de l'hébergement d'urgence

# Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes



Enjeux

Accès aux droits : veiller à la **bonne irrigation du territoire** par les différentes réponses financées et aujourd'hui en cours de déploiement, reprises dans les chantiers en œuvre à l'échelle régionale, tant en termes de renforcement des services de proximité que des actions du « aller vers »

Formation des travailleurs sociaux : accompagner la mise en œuvre du **plan de formation des travailleurs sociaux**, intégrant le référentiel national adopté par les acteurs, et les moyens financiers mobilisés, notamment au travers des conventions avec les Conseils départementaux.

Participation : favoriser la **dynamique de la participation** des personnes « concernées » aux réflexions de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté



## Chantiers 1 et 3

Organiser des temps d'échanges autour des thématiques spécifiques de la SPLP & accompagner les animateurs des groupes thématiques et des personnes concernées



## Chantier 2

Communiquer et valoriser la parole recueillie



## Chantier 5

Vers une meilleure connaissance, coordination des acteurs et communication sur les droits

## Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes

### Focus chantiers 1 et 3 : Organiser des temps d'échanges autour des thématiques spécifiques de la SPLP & accompagner les animateurs des groupes thématiques et des personnes concernées



Actions effectuées

50 rencontres partenariales  
28 rencontres organisées  
275 personnes  
« concernées » rencontrées

Réalisation systématique des compte-rendus d'échanges avec analyse de la matière recueillie

Volonté de travailler avec l'ensemble des GT pour identifier quels types d'action pourraient être conduites



Axes de travail

Proactivité sur une offre de services : offrir plus d'aide à destination des animateurs sur comment intégrer la parole des personnes concernées dans leurs travaux

Rédaction d'un livrable et analyse croisée, intégration des paroles et propositions récoltées

Réfléchir à la participation des personnes concernées aux réflexions des priorités



**Prochain rendez-vous** : GT post conférence le 01/12 sur « Comment mieux intégrer les personnes concernées dans les réflexions des autres priorités ? »

## Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes

### Focus chantier 2 : Communiquer et valoriser la parole recueillie



Actions  
effectuées

Communication sur les  
rencontres avec les  
personnes « concernées »  
via des posts LinkedIn :  
120 réactions  
4 361 vues

Organiser un temps fort de la  
participation  
(séquence suivante)

Premières prises de contact  
avec la presse locale



Axes de  
travail

Rendre plus systématique la  
communication via des posts  
LinkedIn et trouver de  
nouveaux outils de  
communication  
(ex: newsletter)

Valorisation de l'événement  
dans le livrable de paroles

Développement du lien avec  
la presse locale

# Des articles dans la presse locale

la Nouvelle  
République.fr

LE BERRY  
RÉPUBLICAIN

CHÂTEAUX > Indre : le dispositif 100% Santé expliqué, ce mardi après-midi, à Châteauroux

## Indre : le dispositif 100% Santé expliqué, ce mardi après-midi, à Châteauroux

Publié le 02/11/2021 à 14:19 | Mis à jour le 02/11/2021 à 15:04



SOLIDARITÉ - INDRÉ



Apolline Bougrat et Andréa Chéron animent cet après-midi d'information sur le 100% Santé.  
© (Photo NR, Gaspard Mathé)

La Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire organise, ce mardi 2 novembre 2021, un après-midi d'information sur le dispositif 100 % Santé, à Châteauroux

## L'accompagnement vers le logement abordé au Val-d'Auron avec la Fédération des acteurs de la solidarité



Tout le monde pouvait apporter son témoignage. © Matis RAPACIOLI



+ S'ABONNER

La Fédération des acteurs de la solidarité était de passage à Bourges cette semaine, dans le cadre de son Automne de la participation.

## Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes

### Focus chantier 5 : Vers une meilleure connaissance, coordination des acteurs et communication sur les droits

#### Des actions au long cours :

Mobiliser les aides existant au profit des personnes vulnérables sous mesures de protection judiciaire

Accompagner les familles à mobiliser les aides existant dans le cadre de mesures administrative MAESF, ASLL, etc.

Informier et soutenir les tuteurs et les aidants familiaux

Faire bénéficier les personnes en insertion des conseils d'une socio-esthéticienne

**dynamisées par la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté**

## Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes

# Focus chantier 5 : Vers une meilleure connaissance, coordination des acteurs et communication sur les droits

### Actions engagées par les associations familiales

Développement d'un  
réseau d'entraide pour les  
familles monoparentales

Déploiement des  
Point  
conseil  
budget  
Dispositif national



Création d'une plateforme  
en ligne qui référence les  
lieux et services utiles



Proposer l'accompagnement de  
socio-esthéticiennes dans le  
cadre des démarches  
d'insertion



## Priorité 2 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des personnes

### Focus chantier 5 : Vers une meilleure connaissance, coordination des acteurs et communication sur les droits

#### Perspectives : toute action s'inscrit dans la durée

- Maintenir le cap et pérenniser les financements
- Être à l'écoute des familles et s'attacher à répondre à leurs besoins
- Être vigilant sur les familles en situation de risque financier
- Agir dans la proximité, s'appuyer sur les structures et personnes qui ont la connaissance des familles en difficulté et leur faire confiance (communes et leur CCAS)

# Priorité 3 : Prévenir et lutter contre les précarités chez les jeunes



Enjeux

Accès des jeunes à l'information et aux droits au regard de la diversité des intervenants et des offres d'accompagnement.

Accès à une qualification adaptée aux besoins des acteurs économiques du territoire, répondant également aux aspirations des jeunes et à leur intégration professionnelle durable

Accès aux besoins essentiels (aide alimentaire, logement, santé) pour les jeunes dont les étudiants et accès aux autres « ressources » sport, culture, engagement citoyen

Accès à l'emploi : une entrée sur le marché de l'emploi rapide mais précaire avec une surexposition au chômage



## Chantier 1

Lutter contre les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance via les contractualisations avec les Conseils Départementaux



## Chantier 2

Renforcer la coordination des acteurs du réseau et développer l'information des jeunes



## Chantier 3

Favoriser la relation entre les acteurs de la jeunesse et de la cohésion sociale

## Priorité 3 : Prévenir et lutter contre les précarités chez les jeunes

# Focus chantier 1 : Lutter contre les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance via les contractualisations avec les Conseils Départementaux



Actions  
effectuées

Recrutement de  
coordinateurs

Mise en place de parcours  
individualisés

Mobiliser le parc locatif



Axes de  
travail

Renforcer les équipes pour  
assurer l'accompagnement et  
anticiper la sortie de l'ASE

Ancrer le projet d'insertion  
professionnelle – En lien  
avec le projet global de  
l'enfant

Consolider l'accès au  
logement autonome

## Priorité 3 : Prévenir et lutter contre les précarités chez les jeunes Focus chantier 2 : Renforcer la coordination des acteurs du réseau et développer l'information des jeunes

### Focus chantier 3 : Favoriser la relation entre les acteurs de la jeunesse et de la cohésion sociale



Actions effectuées

#### Educ Nat

Des partenariats renforcés au service de la lutte contre la pauvreté et déclinés au niveau régional (ex : *pass culture scolaire / pass sport / égalité des chances / décrochage scolaire assure ta rentrée*)

#### Drajes

Soutien financier et technique à des actions mobiles sur le territoire (info bus et Kiosque à la rencontre des jeunes)  
Bafa  
Service civique

#### Mission locale

Aller vers les jeunes éloignés de l'information institutionnelle, par le développement de dispositifs mobiles ou numériques



Axes de travail

Mieux décliner et renforcer l'existant / identifier des thématiques « cause commune » (cause nationale de la lecture par ex)

Entrée sur des réseaux de communication non institutionnels (twitch, streaming, etc.)

Harmoniser les pratiques et mieux coordonner les aides aux Bafas dans les territoires / fédérer des acteurs sur un projet concret et facilement déclinable dans les territoires

Développer la mixité sociale dans le SNU service civique  
Faciliter l'accès au BAFA



Prochain rendez-vous : GT post conférence le 17/12 sur les sorties sèches de l'ASE

# Priorité 4 : Construire les parcours de l'insertion à l'emploi



Enjeux

**Clarifier le rôle des acteurs et décloisonner les modes d'actions** pour mieux articuler et coordonner les interventions concernant les parcours d'insertion des bénéficiaires  
**Informers les publics** les plus en difficultés sur les dispositifs d'insertion  
**Rapprocher les entreprises et les dispositifs d'insertion** pour faciliter les collaborations  
**Identifier les actions probantes** sur le territoire et leurs conditions de réussite dans un objectif d'essaimage



## Chantier 1

Améliorer la dynamique des parcours d'insertion dans l'IAE

- Favoriser les recrutements des publics en difficulté d'insertion en IAE
- Faciliter les parcours inter-SIAE en favorisant des passerelles



## Chantier 2

Poursuivre le déploiement de l'obligation de formation

- Accompagner les jeunes mineurs décrocheurs vers une solution, en développant notamment les démarches d'« aller vers »

## Priorité 4 : Construire les parcours de l'insertion à l'emploi

### Focus chantier 1 : Améliorer la dynamique des parcours d'insertion dans l'IAE



Actions effectuées

Communication et mise en œuvre des mesures liées à l'IAE de la loi inclusion du 14 décembre 2020

Déploiement de la plateforme de l'inclusion

Mobilisation des têtes de réseaux de l'IAE



Axes de travail

Mobiliser et animer les nouveaux prescripteurs de l'IAE pour une meilleure appropriation du dispositif

« Aller vers » les publics en difficultés pour leur faire connaître l'IAE

Développer en local des lieux d'échanges pour faciliter les parcours inter-SIAE



**Prochain rendez-vous :** GT post conférence le 01/12 sur le recrutement des publics en IAE et les passerelles inter SIAE

## Priorité 4 : Construire les parcours de l'insertion à l'emploi

### Focus chantier 2 : Poursuivre le développement de l'obligation de formation



Actions  
effectuées

Une organisation  
partenariale structurée et  
territorialisée

Mise en place d'outils  
partagés

5708 jeunes mineurs  
identifiés  
4038 jeunes en situation  
d'OF



Axes de  
travail

Développer  
l'interconnexion des SI  
EN/ML

Organiser des rencontres  
avec les Conseils  
Départementaux

Communiquer plus  
largement sur les  
résultats obtenus et les  
actions mise en place



# L'AUTOMNE DE LA PARTICIPATION

1 JOUR = 1 DEPARTEMENT = 1 DISPOSITIF = 1 PUBLIC







Mise en place des petits-déjeuners dans les écoles pour les élèves



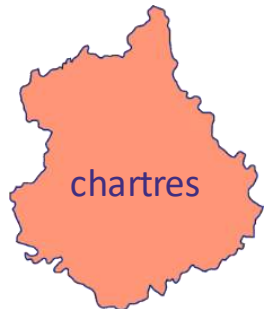
14 PARTICIPANT.ES



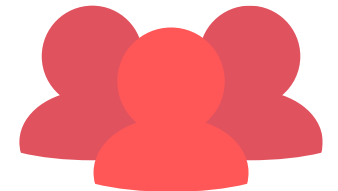
100% Santé : présentation, retour d'expériences et quelles connaissances du dispositif ?



12 PARTICIPANT.ES



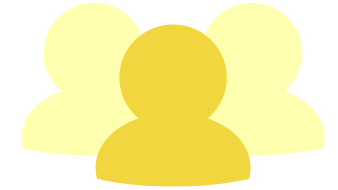
Comment favoriser la participation des personnes concernées ?



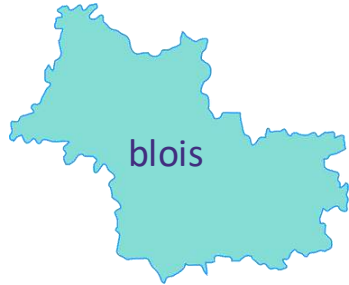
18 PARTICIPANT.ES



L'accompagnement à l'arrivée dans  
l'hébergement et vers le logement



32 PARTICIPANT.ES



Les représentations liées à l'emploi et  
parcours d'insertion des salarié.e.s en  
CDDI



41 PARTICIPANT.ES



Politiques publiques Jeunesse (plan "1  
jeune, 1 solution, obligation de formation  
16-18, ...)



21 PARTICIPANT.ES

# ABÉCÉDAIRE SOLIDAIRE

STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ  
#FranceSolidaire



PAROLES D'ACTEUR(S) - ON AGIT, ON EN PARLE. ON EN PARLE, ON AGIT. @helenepouille

# A

**Aller-vers** : démarche confortée par la stratégie se traduisant notamment dans les 9 actions financées au titre du PIC inclusion pour 2,2 millions d'euros, et grâce à **France Relance** « plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » 12 véhicules financés : 8 pour l'aide alimentaire, 4 pour l'accès aux autres droits.



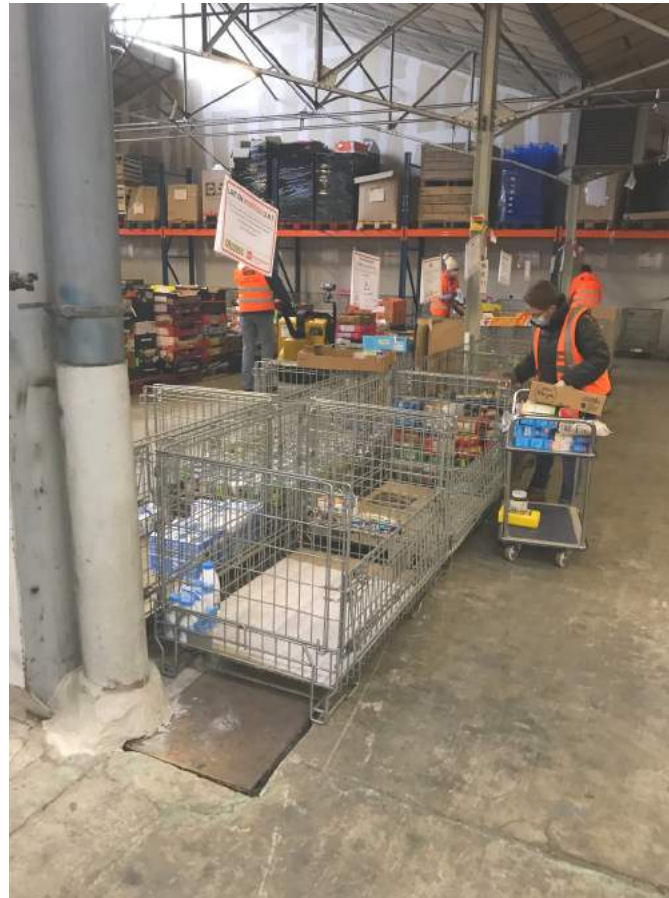
**Accueils de jour** : 15 sites en région, pour un accompagnement annuel de l'État de 1 730 000 €. Sur les deux dernières années, les moyens de la stratégie (200 000 €) ont permis la rénovation d'un accueil de jour par département. Cette modernisation a été confortée grâce aux crédits de France Relance avec trois tiers lieux alimentaires soutenus. Enfin, dans le cadre des contractualisations avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et avec Tours métropole, l'accueil de jour « Émergence » situé à Tours est en cours de relocalisation dans un aménagement exemplaire tant dans l'accueil, l'offre de services, l'accompagnement que la conception durable de l'équipement.

# B

**Bénévoles** : l'intervention en proximité et sur mesure en direction des publics fragiles est assuré par le dense et diversifié réseau des associations en région. L'action de ces dernières mobilise bien entendu – pour les structures les plus importantes – des salariés mais

aussi et surtout un exceptionnel réseau exceptionnel de bénévoles.

**Banques alimentaires** : Acteur essentiel de l'aide alimentaire, les Banques alimentaires constituent le pivot logistique de ce besoin du quotidien pour lequel, en 2020, l'État a su mobiliser des moyens exceptionnels (1 650 000 euros). Chaque année la collecte nationale mobilise à la fois les bénévoles et les donateurs dans un formidable élan de solidarité. En termes d'aide alimentaire, en 2021, **France Relance** a accompagné 12 projets d'achat de matériel ou de développement de l'offre (conserverie, atelier de transformation). En région, ce sont 100 associations qui sont aujourd'hui agréées pour cette action d'accès à l'aide alimentaire.



# C

**Contractualisations** : un des leviers d'action de la stratégie se fonde sur la contractualisation, en premier avec les Conseils départementaux, puis avec les deux métropoles (Tours et Orléans) et même avec le Conseil régional. **En 2021, ce sont plus de 13 millions d'euros qui ont pu ainsi être mobilisés à parité afin de lutter contre la pauvreté.** Cette logique contractuelle a par ailleurs été confortée largement grâce à la signature des Contrats de relance et de transition énergétique (CRTE) mais aussi dans le champ social avec les contrats dédiés à la protection de l'enfance (Départements du Cher, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret) et dorénavant la convention pour le Service public de l'insertion et de l'emploi (Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

**Cantines à 1 €** : depuis l'élargissement de la mesure, celle-ci commence s'installer dans les départements. En mars 2022, ce sont 42 communes ou



groupements de communes qui ont adopté une tarification sociale de leur cantine. Tous les repas facturés à 1 € ou moins de 1 € donneront lieu à une aide de l'État de 3 euros. La convention peut être signée pour trois ans. Le réseau territorial des services de l'État poursuit les informations répétées à destination des élus

des communes éligibles à cette mesure. [www.asp-public.fr/aides/cantine-a-1-euro](http://www.asp-public.fr/aides/cantine-a-1-euro)

## D

**Départements :** l'action de lutte contre la pauvreté s'appuie sur ce niveau d'intervention de proximité tant du côté des Conseils départementaux (premier acteur des solidarités humaines selon la loi NOTRe) que des Préfète(s) et de leurs équipes, notamment celles des DDETS ou des DDETS-PP (Direction départementale emploi travail solidarité ou Direction départementale emploi travail solidarité protection de la personne).

### **Devoirs faits :**

Initié par la Loi de l'école de la confiance, le soutien des élèves au titre du dispositif « devoirs faits » constitue un levier utile à la réussite scolaire et à l'identification des difficultés de certains élèves. En année scolaire, ce sont près de 34 000 élèves qui sont ainsi accompagnés plus de 2,5 heures en moyenne par semaine.

**Droits :** l'accès aux droits représente l'un des piliers de l'action contre la pauvreté. Affiché parmi les quatre priorités régionales, le développement de l'accès aux droits se traduit dans de nombreuses actions. Peuvent être soulignées particulièrement celles conduites dans les contractualisations avec les Conseils départementaux (un accueil inconditionnel social de proximité à moins de 30 mn de son lieu de résidence).

Sur cette mesure socle, les objectifs sont quasiment atteints dans tous les territoires, avec une démarche exemplaire dans le Loir-et-Cher et en très bonne articulation avec les Espaces France services dans l'Indre. Régionalement, ce sont 116 Espaces France services qui sont aujourd'hui opérationnels, en complément des 38 Maisons de services au public (MSAP). Enfin, grâce aux moyens de France Relance,

171 postes de conseillers numériques ont été créés en région et 7 projets « accès aux droits » ont été financés dans le cadre de l'appel à projets « plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté ».

**Domiciliation :** des moyens spécifiques ont permis d'accompagner principalement les CCAS afin de renforcer la domiciliation des personnes sans domicile, première étape nécessaire à l'ouverture des droits. A titre indicatif, l'accompagnement de l'État s'élève en 2021 à près de 250 000 euros.



## E

**Écoles :** le dédoublement des classes en REP et REP +. Dans les écoles élémentaires, la mise en place des petits déjeuners gratuits se poursuit et progresse avec la levée des protocoles sanitaires. **En 2021, ce sont plus de 150 000 petits déjeuners qui ont été servis en région.** Les 2 écoles de la 2<sup>e</sup> chance (E2C) en région constitue une offre de solution pour écrire les parcours des jeunes vers l'emploi, via l'accompagnement des Missions locales. Il s'agit d'une solution largement utilisée dans le cadre de l'obligation de formation des 16-18 ans. Dans ce cadre, la région dispose également d'une école de production, nouvelle offre de formation en lien avec la pratique professionnelle et les métiers du secteur.



## F

**FDI (Fonds de développement de l'inclusion) :** Dans le contexte des mesures de relance, l'État a lancé en 2020 et en 2021 un appel à projets mobilisant près de 5 millions d'euros de crédits, soutenant 123 projets et la création de 585 équivalents temps plein dans les structures de l'insertion par l'activité économique en région.

**Formation des professionnels :** L'accompagnement de la formation des professionnels se traduit de deux manières. Premièrement au travers des conventions signées avec les Conseils départementaux dans Deuxièmement depuis deux ans en région, par la mobilisation de la Direction régionale des affaires

culturelles au titre du plan de formation des travailleurs de la petite enfance. Ainsi depuis 2020, ce sont 16 compagnies qui sont intervenues dans chacun des départements de la région au sein de lieu d'accueil de la petite enfance pour faire de la culture un levier utile aux professionnels dans la construction d'une relation avec l'enfant ou dans la prise en compte de certaines problématiques de parentalité, par exemple. Ces actions ont été rendues possibles par le soutien des crédits de la stratégie à hauteur de 200 000 euros.

**Feuille de route régionale :** la lutte contre la pauvreté en région s'appuie sur une feuille de route régionale aux quatre priorités confirmées. Cette feuille de route, travaillée de manière transversale entre les services de l'État et dans une logique de co-construction avec les partenaires aide à la structuration de l'intervention sur les territoires dans une volonté de renforcer l'impact et l'évaluation des mesures mises en œuvre.



## G

**Grands marginaux :** grâce à des moyens exceptionnels de sortie de crise sanitaire, les trois projets régionaux d'expérimentation d'une offre nouvelle

d'accueil et d'accompagnement des grands vulnérables a été retenue. Financés pour trois ans, ces nouveaux lieux (Saint-Doulchard dans Le Cher, Tours dans l'Indre-et-Loire, Blois en Loir-et-Cher) permettent la création en région de 60 places et d'initiatives renforcées notamment en matière de prise en charge des addictions. Sur la période l'accompagnement de l'État mobilise près de 1,3 million d'euros pour accompagner ces trois démarches.



**Groupes thématiques :** afin de faciliter la coordination des interventions des acteurs et, dans la cohérence de la feuille de route régionale, les quinze groupes thématiques d'origine convergent en quatre groupes de travail réguliers, dorénavant accompagnés par l'URIOPSS-Centre chargé de ce volet de co-construction des réponses. Les chantiers prioritaires de l'année 2022 ont été présentés lors de la Conférence régionale de fin 2021 et sont intégrés dans le document des actes de cette dernière réunion régionale.

## H

**Hébergement :** en région, ce sont plus de 2 250 places d'hébergement d'urgence qui sont mobilisées tout au fil de l'année pour fournir un abri aux personnes sans-abri ou en situation d'urgence. Régionalement, dans le même temps, ce sont 18 500 personnes qui ont été sorties de la rue et orientées dans un parcours vers un logement durable.

**Hommes/Femmes :** en région, la pauvreté et les précarités touchent de manière plus importante les femmes dans certains territoires ou certaines situations de fragilité. C'est pourquoi, trois initiatives ont été conduites, en collaboration avec la Délégation régionale à l'égalité femme-homme : 40 places d'accueil ont été créées pour les femmes sortantes de maternité sans solution, 138 places ont été pérennisées pour accueillir les femmes victimes de violence, une double action-réflexion a été conduite par l'URIOPSS-Centre dans les départements du Cher puis de l'Indre pour accompagner le réseau associatif existant dans la mise en œuvre de solutions aux freins d'insertion pour les femmes. Ce travail sera utile pour enrichir les plans d'action des schémas enfance-famille appelés à être réécrits.

## I

**Insertion :** axe fondamental de la stratégie, l'insertion sociale durable vers l'emploi s'illustre dans de nombreuses actions mises en œuvre par les services de l'État et par ses partenaires : convention avec les Conseils départementaux, soutien au réseau des acteurs de l'insertion via le « Pacte ambition IAE », mise en œuvre du Service public de l'insertion et de l'emploi, renforcement de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, dans le cadre des dispositifs « garantie jeunes », PACEA et à compter du 1<sup>er</sup> mars via le « Contrat d'engagement jeune ».

**IRRIS** : sous ce nouvel acronyme, « Instance régionale contre les inégalités de santé », co-pilotée par l'Agence régionale de santé et le commissaire à la lutte contre la pauvreté, des moyens nouveaux et pérennes mis en œuvre dans le cadre du Ségur de la santé, et son action 27. Pour la première année, **IRRIS assure le financement de 14 projets pour un montant de 758 500 euros**. A noter que l'instance régionale mise en place a veillé à associer bien entendu les principaux partenaires des territoires mais aussi une représentation de personnes concernées.

## J

**Jeunes** : en région, sans contexte, un public qui mobilise une part importante de l'action partagée des services de l'État et de tous ses partenaires. Les jeunes sont à la fois une richesse pour l'avenir, et, dans la région, un public aux prises avec des difficultés marquantes. A leur destination, « garantie jeunes », « PACEA » et « obligation de formation des 16-18 ans » à l'origine de la stratégie. Ces dispositifs, intégrés ont permis un accompagnement renforcé de 78 289 jeunes à fin janvier 2022.

## K

**Pt'it kdi** : un des 104 projets d'innovation sociale territoriale soutenue grâce aux crédits annuels. Le Pt'it kdi est une épicerie sociale étudiante créée à Tours à l'initiative des acteurs du terrain, animée par un partenariat entre la Croix rouge et la Banque alimentaire.

Depuis 2019, près de 2 millions d'euros de crédits ont permis de soutenir plus de 100 projets dans les départements et à l'échelle régionale, comme par exemple, la mise en route d'une plate-forme régionale du don agricole pour 2022, avec l'association SOLAAL.



## L

**Lait du cœur** : une opération emblématique du début de l'année 2021 en région. Dans le cadre des crédits d'innovation sociale territoriale, fin 2020, un soutien exceptionnel a été apporté au réseau des Banques alimentaires pour assurer la fourniture de lait. La commande, formulée à une entreprise du Loiret, LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-L'Hôtel) a conduit cette société à concevoir et à mettre en œuvre une formidable chaîne de solidarité. Résultat : un don d'un million de litres de lait à destination de l'ensemble du réseau national des Banques alimentaires.

## M

**Missions locales** : partenaire clef et acteur incontournable du déploiement régional de la stratégie de lutte contre la pauvreté, les Missions locales concourent dans la région à la mise en œuvre de l'offre de solutions en direction des jeunes : « aller vers », « obligation de formation des 16-18 ans », « PACEA »,

« CEI jeunes », « Garantie jeune » et demain CEJ. Particulièrement mobilisées, les Missions locales sont très largement accompagnées dans leur fonctionnement pour devenir ainsi l'interlocuteur privilégié de l'insertion des jeunes de moins de 25 ans. Ainsi, en 2021, le financement régional pour le fonctionnement des missions locales s'élève plus de 17 millions d'euros.

**Maraudes** : en région, ce sont 9 équipes mobiles qui sont déployées pour un accompagnement financier de 965 000 euros. En allant au contact des personnes à la rue, les associations partenaires assurent un rôle essentiel de maintien du lien social et de proposition d'une orientation vers une solution d'hébergement ou de logement.



# N

**Niveaux (régional, départemental et local) :** en région, les trois niveaux de territoire ont bénéficié du soutien de l'État et ont contribué à la mobilisation conjointe des collectivités, principalement au travers des contractualisations dédiées : en 2021, ce sont plus de 13 millions d'euros qui ont été ainsi levés en faveur de la lutte contre la pauvreté par l'État, les Conseils départementaux, les deux métropoles (Tours et Orléans) et le Conseil régional.

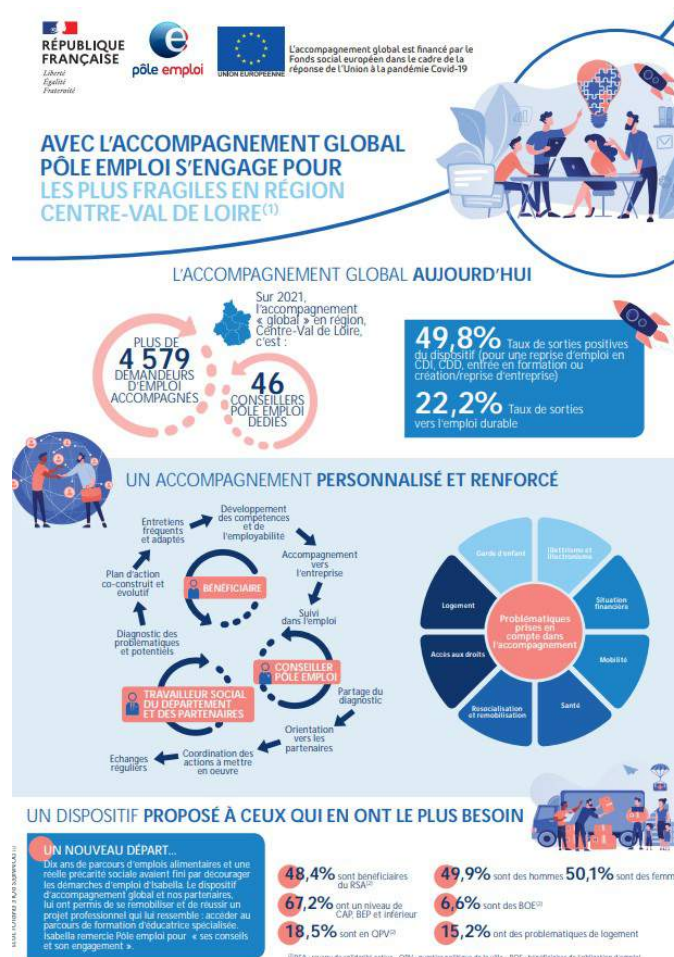
# O

**Obligation de formation des 16-18 ans :** Pour sa première année, cette nouvelle action de lutte contre le décrochage scolaire, conduite dans un partenariat exemplaire entre l'Éducation nationale, les autres services de l'État, les Missions locales et le Conseil régional a permis la prise en charge de **5 513 jeunes** relevant de ce nouveau dispositif. **68 % d'entre eux ont pu être orientés dans un parcours de solution.**

# P

**Pôle emploi :** partenaire originel de la stratégie de lutte contre la pauvreté, Pôle emploi participe activement au déploiement des mesures et aux travaux des ateliers ou du groupe régional d'animation. Il participe, à présent, au cinq Service public d'insertion et de l'emploi en cours de déploiement. Membre du Service public de l'emploi en région, Pôle emploi a contribué, avec tous les autres acteurs réunis autour des services de la DREETS, aux **bons résultats régionaux du plan « un jeune, une solution »**. Enfin, dans la construction des parcours vers l'emploi des allocataires du RSA, Pôle emploi

poursuit la mise en œuvre du « parcours d'accompagnement global ».



**Parcours d'accompagnement global :** mis en œuvre par Pôle emploi, un des autres acteurs majeurs du déploiement régional de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, le parcours d'accompagnement offre un accompagnement renforcé vers l'emploi, notamment des allocataires du RSA. En 2021, ce sont 46 conseillers dédiés qui ont accompagné 4 579 demandeurs d'emplois (dont 48,4 allocataires du RSA) avec un taux de sortie positive de 49,8 %.

**PCB (point conseil budget) :** La région dispose de 26 Points conseil budget, pour un budget de 390 000 euros. Ce service de proximité est essentiel pour éviter la bascule vers l'endettement et pour accompagner les familles dans une meilleure gestion de leur budget.

**Participation des personnes concernées :** objectif central de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, la participation des personnes concernées fait l'objet d'un partenariat spécifique et renoué avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Ce partenariat permet d'assurer un accompagnement régulier de personnes concernées pour leur permettre de siéger au sein des instances de coordination ou d'instruction. Tel est le cas, en région, entre autres dans le Comité de sélection **France Relance** « plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté », au sein du CRHH, au sein de l'IRRIS. Par ailleurs, annuellement une opération spécifique est conduite dans l'ensemble des six départements. La première édition de « **L'automne de la participation** » a été présentée lors de la conférence régionale. Cette opération est reprise dans les actes de cette conférence.

# Q

**QPV (Quartiers politique de la ville) :** Au nombre de 52 en région, ceux-ci mobilisent près de 11 millions d'euros de crédits et concentrent 60 % des habitants de la région en situation de pauvreté monétaire. L'évaluation en 2022 des « contrats de ville » devrait aider à renforcer l'articulation et la convergence des moyens vers ces zones prioritaires.

# R

**Relance :** le plan **France Relance** est venu conforter les moyens de la stratégie en région. C'est ainsi que 27



projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets « plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » pour près de 2,2 millions d'euros. Ont été également accompagnées la modernisation des accueils de jour et la création de tiers lieux alimentaires.



## S

**SPIE (Service public de l'insertion et de l'emploi) :** La région compte dorénavant 5 territoires chargés de mettre en œuvre de la Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE). Il s'agit des Conseils départementaux du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Loiret. Les moyens mobilisés par l'État pour accompagner cette démarche de simplification dans l'accès et dans les parcours vers l'emploi dépassent 1,8 million d'euros.

## T

**Taux de pauvreté :** la région Centre-Val de Loire occupe une place médiane en termes de pauvreté monétaire. Cette situation concerne 328 000 personnes, c'est-à-dire un habitant sur 8. Cette situation ne doit pas

cachez les contrastes territoriaux et de catégories de personnes plus touchées par la pauvreté. Ainsi, un quart des personnes en situation de pauvreté sont dans la région des jeunes de moins de 25 ans et parmi eux une proportion plus forte encore chez les jeunes femmes.

## U

**U, ticket U :** Mesure exceptionnelle liée à la crise sanitaire, le ticket à 1 € a permis de servir 487 170 repas sur l'année universitaire dernière. Cette mesure a été maintenue à la rentrée universitaire 2021/2022 pour les étudiants boursiers et pour ceux dont la situation, après examen par les services sociaux, justifie de cette aide.



## V

**Vacances :** dans les mesures mises en œuvre en raison de la crise sanitaire, les « colos apprenantes » ont connu un large succès en région où, par exemple, durant

les vacances de l'été 2021, 91 structures ont pu être accompagnées à hauteur d'un million d'euros permettant l'accueil de plus de 2 500 mineurs.

## W

**WIMOOW :** avec le second acteur MOB'IN intervenant en matière de mobilités solidaires, WIMOOW est un acteur de proximité de l'offre de mobilités solidaires. A noter, qu'une nouvelle plate-forme de mobilité a ainsi pu être initiée dans le Loir-et-Cher grâce aux crédits de France Relance. Par ailleurs, des moyens nouveaux ont été attribués à deux départements pour la montée en charge de l'offre des mobilités, notamment le Conseil départemental du Cher où l'association GAS 18 a pu ainsi poursuivre le développement de son offre. Enfin, un projet régional vient d'être engagé, sur les crédits de la stratégie créant un partenariat avec le « Groupe SOS » pour, en 2022, conforter une réponse aux questions de mobilités sur l'ensemble du territoire régional. Ce projet devrait conduire à la création d'une instance régionale optimisant les nouveaux moyens financiers prévus par l'État et d'associer toutes les autres parties prenantes sur cette problématique centrale dans les freins d'insertion vers l'emploi (Conseil régional et autres autorités organisatrices des mobilités, Pôle emploi, Conseils départementaux, ...).



# X

**eXceptionnel** : 147 000 foyers de la région ont reçu en mai et en novembre 2020, l'aide exceptionnelle de solidarités à destination des allocataires du RSA et des jeunes percevant l'aide au logement. Ceci pour accompagner les difficultés liées à la crise sanitaire et à ses conséquences.

**X comme MumoX** : un des 104 projets soutenus en région sur les crédits de la stratégie pour accueillir en fin d'année 2022 le nouveau « Pompidou mobile ». Ce projet, conduit par la DRAC, en partenariat le Conseil régional et les Conseils départementaux (Indre, Eure-et-Loir et Loir-et-Cher) permettra un accès à une offre culturelle de qualité en direction des publics et des territoires éloignés. Les partenaires veilleront à prioriser les publics les plus éloignés et à assurer la médiation culturelle pour promouvoir cette autre richesse qu'est l'accès à l'art.

# Y

**Yaourts** : un mot bien difficile à prononcer parfois pour un écolier profitant de son premier **petit-déjeuner gratuit** dans l'une des 40 écoles concernées par ce dispositif en région. A noter, au titre des initiatives départementales du contrat signé avec le Conseil départemental, des opérations « petits déjeuners » sont aussi rendues possibles.

# Z

**Zéro chômeurs** : TZCLD : Créé par la loi du 29 février 2016 le dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée" est expérimenté depuis 2017 dans 10 territoires sélectionnés pour embaucher des chômeurs

éloignés de l'emploi depuis au moins douze mois. Par ce dispositif fondé sur le volontariat, les personnes accompagnées sont employées en contrat à durée indéterminée par des entreprises de l'économie sociale et solidaire dites entreprises à but d'emploi (EBE), pour des activités non couvertes par le secteur privé des bassins d'emploi concernés (recycleries, épiceries ou garages solidaires, etc...). C'est un outil supplémentaire à la main des territoires pour apporter une réponse concrète aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Depuis le 14 décembre 2020, une nouvelle phase d'expérimentation est en cours pour étendre l'expérimentation à 50 nouveaux territoires. En région, quelques projets sont aujourd'hui en préparation.

**Zéro reste à charge** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, **100% Santé** propose à tous les Français, bénéficiant d'une complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire santé solidaire, des soins et un large choix d'équipements en audiologie, optique et dentaire, qui sont pris en charge à 100%. L'objectif : améliorer l'accès à des soins de qualité et renforcer la prévention. Ce nouveau droit a fait l'objet d'un des ateliers de « **L'automne de la participation** » animée en région par la Fédération des acteurs des solidarités en novembre 2021.



*Cet abécédaire solidaire résume une partie des échanges permis autour de cette animation interactive de la séquence en distanciel de la 5<sup>e</sup> conférence régionale.*

*Il permet de donner à voir des actions aujourd'hui réalisées ou en cours grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en région Centre-Val de Loire : les collectivités territoriales, le réseau associatif sanitaire et social, celui de l'insertion par l'activité économique, les acteurs du logement, ceux du réseau de l'emploi et bien entendu les services déconcentrés de l'État en région et en département.*

*Chacun aura plaisir de se retrouver après l'été pour une prochaine édition en présentiel et encore plus participative.*